

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 mai 2009, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon (Québec).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
- Madame Vivian Viviers, directrice générale

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes présentes et déclare cette séance ouverte.

7915- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 19 mai 2009, en y ajoutant cependant les points suivants :

- Subvention pour le cocktail d'ouverture du Club Nautique;
- Panneaux d'affichage aux entrées de la Ville;

7916- Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 20 avril 2009

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 20 avril 2009, après avoir corrigé les erreurs cléricales mentionnées.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

7917 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2009;
- Conciliation bancaire au 30 avril 2009;
- Rapport budgétaire pour le mois d'avril 2009 ;

7918 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 900104 à 900119 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

7920 - Rapport de l'inspecteur

Monsieur Bourgault dépose son rapport du mois d'avril 2009 pour des travaux d'une valeur de 390,300 \$.

- a) Monsieur Bourgault mentionne que suite à l'opération « récupération du sable sur la route », environ 10 voyages de sable ont été ramassés sur le Chemin Thomas-Maher.
- b) Électricité au Club Nautique : M. Bourgault précise que l'électricité est commencé au Club Nautique et tout va bien. Les coûts seront peut-être moins élevés car il considère que nous n'aurons pas à changer l'interrupteur principal.
- c) Glissières de sécurité : Monsieur Bourgault mentionne qu'il a demandé des soumissions concernant les glissières de sécurité. Il a reçu trois (3) soumissions soit Les Entreprises Steeve Couture de Beauceville, Les Glissières Desbiens de Trois-Rivières et les Glissières de sécurité J.T.D. de Val-Alain. Après examen des soumissions, il est recommandé que M. Bourgault communique avec les soumissionnaires afin qu'ils viennent consulter sur place les travaux à faire pour ajuster leurs prix en conséquence. Ce point est donc reporté à la prochaine séance du Conseil.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

- d) Cabane à bricolage : Monsieur Bourgault mentionne que la cabane à bricolage du Club Nautique n'est pas très propre. Après discussion, il mentionne qu'il en coûterait environ 5 000 \$ pour la solidifier et la rendre plus appropriée et plus confortable. Il est convenu de faire les réparations qui s'imposent.
- e) Galerie du Club Nautique : M. Bourgault mentionne que la galerie est presque terminée au Club Nautique et qu'un ajout sera fait sans frais supplémentaire soit un petit trottoir en bois pour descendre vers le lac.
- f) Enseignes : M. Bourgault présente aux membres du Conseil une esquisse de ce que pourrait être les enseignes qui indiquent les numéros de porte des citoyens. Il mentionne qu'elles devraient être placées à au moins 6 pieds de haut afin qu'on la voit par-dessus les bancs de neige l'hiver, qu'elles devraient également être assez voyantes voire même réfléchissantes et avoir des couleurs contrastantes pour faciliter l'accès aux pompiers, ambulances, policiers, etc. Il est recommandé d'en faire la promotion dans le journal.
- g) Réparations de la route au 422 et 854 Thomas-Maher : Monsieur Bourgault a demandé des prix pour la réparation de la route mais n'a rien reçu à ce jour. Ce poste est donc reporté. Nous pourrions profiter des subventions de l'Entente Québec-Canada sur les infrastructures tant pour ces travaux que pour les glissières de route.

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'avril 2009.

7921- Rapport de la directrice générale

- a) Entente avec le Club Nautique St-Louis : Mme Viviers mentionne que l'entente a été signée avec le Club Nautique et qu'aucun changement n'y a été apporté.
- b) Hydro-Québec élagage : Nous avons reçu un bon nombre de formulaires suite aux envois qui ont été faits des formulaires autorisant l'élagage sous la ligne électrique. Les travaux devraient commencer sous peu.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

- c) Journée de l'arbre : En fin de semaine, ce sera la Journée de l'Arbre. Nous devrions recevoir environ 350 arbres qui seront distribués au Club Nautique St-Louis, samedi matin de 9h00 à midi. L'APPELSJ sera présente ainsi que Jean-François Thiffault pour conseiller les gens.
- d) Aménagement paysager aux abris postaux : Les travaux d'aménagement devraient commencer sous peu et seront terminés pour le 24 juin.
- e) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2009-2010. Madame Viviers précise que nous avons reçu les documents du Député Matte pour des subventions pour des infrastructures municipales. Elle mentionne qu'elle l'a complété et demandé un montant de 35 000 \$ pour les réparations à faire sur le Chemin Thomas-Maher parce que le délai était très court pour transmettre la demande.

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.

7922 – Règlement concernant les produits pétroliers

Après la présentation de M. Guy Robichaud sur ce sujet, ce dernier mentionne que le gouvernement gère déjà les équipements pétroliers et la municipalité ne peut que recommander d'une façon plus sévère ce que le gouvernement fait actuellement. De plus le gouvernement ne gère que les réservoirs de plus de 2 500 litres. Il faudrait faire un règlement pour les réservoirs de moins de 2 500 litres avec des conditions bien établies.

Si on voulait avoir un poste de distribution, soit à la marina du Club Nautique ou ailleurs, il faut avoir une aire de ravitaillement étanche avec un appui en béton et ce même si c'est moins de 2 500 litres.

On pourrait également faire un sondage par le journal à savoir qui a des réservoirs d'essence, on pourrait exiger un permis pour les réservoirs de moins de 2 500 litres pour tout genre de réservoir pétrolier peu importe le volume. Ce point est donc reporté à la prochaine séance du Conseil.

7923 – Souper bénéfique au profit des Petits Frères des Pauvres

Mme Viviers mentionne que M. Louis Garneau organise un souper bénéfique sur les terrains des Petits Frères des Pauvres suivi d'un feu d'artifice pour la St-Jean-Baptiste.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Il a demandé la permission à la Ville ainsi que toutes les autorisations nécessaires pour la tenue d'un tel événement. Il se chargera également de la sécurité. Les cartes sont au coût de 50 \$.

Après explications, il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce conseil autorise l'achat de quatre (4) cartes pour le souper bénéfice du 23 juin 2009.

7924 – Adoption des états financiers au 31 décembre 2008 et renouvellement du mandat des vérificateurs.

Madame Viviers dépose les états financiers au 31 décembre 2008 et préparés par nos vérificateurs.

Il est proposé par Monsieur Claude Lessard, appuyé par Monsieur Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte les états financiers au 31 décembre 2008 déposés par la firme Beaudet, Fontaine Associés et renouvelle leur mandat pour effectuer les vérifications des livres de la municipalité au 31 décembre 2009.

7925 – Subvention pour le cocktail d'ouverture du Club Nautique

Madame Viviers a assisté au c.a. lors de la dernière réunion du Club Nautique et M. Racine a demandé si la ville allait leur donner une subvention de 750 \$ pour le cocktail d'ouverture le 20 juin prochain. Mme Viviers mentionne que nous avons toujours donné une subvention de 500 \$. Le Conseil précise que nous collaborerons encore cette année par une subvention de 500 \$.

7926 Panneaux d'affichage aux entrées de la Ville

De plus, Émilie Fortin aimerait pouvoir installer des affiches pour les activités qui se dérouleront au Club Nautique cet été. Mme Viviers lui a mentionné qu'il est interdit d'afficher à l'extérieur des abris postaux ou de faire des trous dans les abris pour placer des affiches. Après discussion, il est convenu que Monsieur Jacob pourrait faire deux panneaux qui pourraient servir durant l'été mais que nous pourrions retirer durant la saison hivernale. Il estime les coûts à un maximum de 500\$.

7927 - Levée de la séance

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h20.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire suppléant